

Votation fédérale du 10 février 2019

Initiative populaire du 21 octobre 2016 : « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) »

Prise de position de la Chambre valaisanne de tourisme

L'initiative contre le mitage du territoire du 10 février 2019

Un danger pour le Valais et son tourisme

Un véritable danger pour le canton du Valais et plus particulièrement pour toutes ses activités touristiques : voilà ce que serait, le 10 février prochain, l'acceptation de l'initiative populaire qui entend « stopper le mitage et développer durablement le milieu bâti ». La Chambre valaisanne de tourisme (CVT) s'oppose fermement à cette initiative et recommande de voter « non ».

Des paysages protégés au service d'un tourisme dynamique, un aménagement du territoire équilibré au service d'une population toujours plus nombreuse : la Chambre valaisanne de tourisme (CVT) partage ces convictions. Et s'engage à promouvoir toute mesure allant dans ce sens. Mais l'initiative contre le mitage du territoire est trop extrême et son acceptation paralyserait le développement de notre canton et de ses activités touristiques.

Cette initiative enfonce d'abord des portes ouvertes puisque la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire de 2014 occupe aujourd'hui déjà les communes valaisannes qui sont confrontées aux durcissements quant à l'utilisation des zones à bâtir prévus dans la loi.

Mais cette initiative met surtout en péril le développement des activités touristiques dans notre canton. Bâtiments et installations situés en dehors des zones à bâtir ne pourraient être autorisés que si un intérêt public peut être démontré : concrètement, cabanes alpines, restaurants de montagne ou autres téléphériques ne pourraient plus être construits.

Enfin, cette initiative est dangereusement centralisatrice : en effet, elle met tous les cantons du pays sur un pied d'égalité et ne tient pas compte des particularités cantonales et régionales et ignore les besoins spécifiques liés au développement des régions urbaines et rurales.

Dire « non » à cette initiative c'est dire « oui » à un développement équilibré de nos activités touristiques et agricoles dans notre canton, c'est dire « oui » à un développement respectueux et durablement responsable de notre environnement – comme le Valais le pratique déjà. Ce sont là les convictions de la CVT ! ●

© CVT / 30 janvier 2019 / f
2'046 signes (titre non compris)